

## **Le Ministre de la transition écologique et solidaire répond à la coordination Stop Bugey**

La coordination Stop Bugey vient de recevoir la réponse du ministre François de Rugy à la lettre ouverte pour la mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey avant leur quatrième visite décennale.

Plus de 200 personnalités de la région ont signé cette lettre ouverte et la coordination Stop Bugey l'a envoyée en 2018 aux deux ministres successifs de la «transition écologique et solidaire» (Nicolas Hulot et François de Rugy). Pour soutenir cette lettre ouverte une pétition est en ligne sur le site Cyberacteurs et une version papier est également proposée à la signature de chacun.

Par sa signature, Naoto Kan, Premier Ministre japonais qui a eu à gérer la catastrophe de Fukushima - et qui milite ardemment depuis pour la sortie du nucléaire au Japon et partout dans le monde-, vient d'apporter le 19 février à Grenoble son soutien à cette démarche.

Début décembre 2018 plus de 10 000 personnes avaient signé la pétition et une délégation de la coordination Stop Bugey s'était alors rendue à Paris pour remettre les signatures au Ministre. Celui-ci n'avait pas daigné recevoir les délégué-e-s. Il n'avait pas non plus répondu aux courriers de la coordination, du 4 septembre et du 25 novembre 2018, qui l'a donc relancé le 15 janvier 2019.

La [réponse du Ministre](#), datée du 14 février 2019, vient de parvenir à la coordination Stop Bugey. A la lecture du courrier on comprend que ce gouvernement n'a pas prévu la mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey pendant le quinquennat. Il laisse le soin aux gouvernements suivants de prendre les décisions qui s'imposent aujourd'hui.

Le Ministre indique faire toute confiance à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) pour évaluer les risques. Or l'évaluation des risques n'a jamais empêché les catastrophes nucléaires. Et de plus l'ASN ne dispose d'aucun moyen d'investigation propre et se repose sur EDF pour le recueil des informations nécessaires à l'évaluation des risques. Dans ces conditions chacun comprend bien que le rôle de l'ASN et de l'IRSN n'est pas de décider de mettre à l'arrêt définitif des installations nucléaires mais au contraire de faire en sorte qu'elles durent le plus longtemps possible. Le gouvernement et l'appareil d'Etat n'assument donc pas leur rôle de décision et de protection de la population face au risque nucléaire qui s'aggrave de jour en jour.

Et, comble de cynisme, le ministre nous conseille de participer à l'enquête publique qui aura lieu à l'occasion des quatrième visites décennales et à la concertation en cours sur l'amélioration de la sûreté des réacteurs de 900 MWe (ceux du Bugey en sont).

Heureusement, la Ville et le Canton de Genève, associés à quatre riverains de la centrale, ne mollissent pas et viennent de relancer la plainte contre X pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et pollution des eaux par la centrale. Un juge d'instruction devrait être désigné pour examiner la plainte, mener l'enquête et diligenter les expertises nécessaires.

Mais cette procédure va prendre plusieurs années.

Dans ces conditions il devient plus qu'urgent, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, de quitter EDF et de s'engager activement pour l'arrêt du nucléaire. Et sans doute faudra-t-il en passer par une action en justice contre l'Etat français ou contre les ministres en exercice pour obtenir la mise à l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey....avant qu'il ne soit trop tard.